

LES LIEUX D'ANIMATION DU RPEI

Le Perréon

Salle des associations
145 rue de la gare

Saint-Julien

Salle des fêtes
52 place de l'ancienne gare

Blacé

Salle des fêtes
384 avenue de la mairie

Salles-Arbussonnas

Accueil périscolaire et cantine
33 rue de l'église

Saint-Etienne-des-Oullières

Salle annexe de la bibliothèque,
derrière la mairie
425 rue du beaujolais

Vaux-en-Beaujolais

Salle au 1^{er} étage de la mairie
Le bourg

Temps collectifs (assistants maternels et enfants) organisés les matins de **8h30 à 11h30** sur les 6 communes du RPEI.

planning disponible sur le site de l'Agglo

www.agglo-villefranche.fr,
rubrique petite enfance



Information/inscription

Julie Sanchez,
animatrice responsable du relais
j.sanchez@agglo-villefranche.fr
06 13 75 11 33

Accueil physique (sur RDV)
30, rue du cellier-BAT B
à Saint-Etienne-des-Oullières (69460)

Service âges de la vie
Communauté d'Agglomération
Villefranche Beaujolais Saône

Petite.enfance@agglo-villefranche.fr

Retrouvez-nous sur
www.agglo-villefranche.fr



Maquette réalisée par le service communication de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône - janvier 2022



Relais Petite Enfance Itinérant



Blacé, Le Perréon, Saint-Julien,
Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais,
Saint-Etienne-des-Oullières,
Vaux-en-Beaujolais

DES TEMPS COLLECTIFS
POUR LES 0/6 ANS



UN LIEU POUR SE RÉUNIR ET ÉCHANGER...

Le RPEI RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

C'est un service gratuit géré par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et animé par une éducatrice de jeunes enfants.

Pour les **assistants maternels** agréés et gardes à domicile

La possibilité de participer à des **temps collectifs** organisés sur les 6 communes du RPEI pour :

- rompre l'isolement,
- favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels,
- observer les enfants accueillis dans un cadre autre que celui connu habituellement et les accompagner dans leurs découvertes.

Une **information** sur le métier d'assistant maternel, le statut et un accompagnement dans les relations avec les parents-employeurs.

Un **accompagnement dans les pratiques professionnelles**, avec la possibilité de participer à des formations, des conférences et l'accès à une documentation professionnelle.



Pour les **parents** et futurs parents

Une information sur l'accueil individuel du territoire et une **mise en relation avec les assistants maternels**.

Une information et un soutien dans le rôle de **parent-employeur** (droits, devoirs, contrat de travail,...).

Un soutien dans le **rôle de parent** lors de conférences, d'ateliers ou de temps festifs organisés par le relais.



Pour les **enfants**

Des **lieux d'éveil** sur chaque commune avec du matériel et des jeux adaptés, en présence de leur assistant maternel.

Un **espace de socialisation** qui permet la rencontre avec d'autres enfants et adultes.

Une découverte de la **vie en collectivité**.

Des **temps festifs** (spectacles,...) et d'ouverture vers l'extérieur (sorties bibliothèque, ludothèque...).

